



LA
NOUVELLE REVUE

TOME TRENTE-TROISIÈME

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

F. DE LESSEPS ÉCRIVAIN

LA GENÈSE DU CANAL DE SUEZ

1854-1862

L'Académie française appelait dans son sein, il y a six mois, Ferdinand de Lesseps qu'elle va recevoir dans quelques semaines. Depuis huit ans déjà, « le Grand Français » était membre de l'Académie des sciences. Sa candidature, on se le rappelle, fut une candidature d'opinion. Nul ne s'étonna de cette élection que ne précédait pas une grande renommée littéraire. La personnalité était si haute qu'elle s'imposa à la docte assemblée. La Compagnie d'ailleurs restait fidèle à l'un de ses anciens et meilleurs usages. Plus d'une fois on l'a vue appeler à elle les hommes éminents qui, sans tenir de près aux lettres, ont contribué à la gloire et à l'honneur de leur époque.

Avant de devenir un des Quarante, M. de Lesseps, membre de la Société des Gens de lettres depuis 1867, était neuf ans plus tard lauréat à l'Académie française en 1876. Voici dans quelles circonstances. Les membres de l'Académie des sciences, curieux de connaître en leurs détails les études et les travaux de toutes sortes qui s'étaient poursuivis pendant les vingt années que dura le percement du canal de Suez, demandèrent à leur collègue d'en résumer l'histoire. Pour déférer à un désir si flatteur, M. de Lesseps publia sous ce titre : *Lettres, Journal et Documents pour servir à l'histoire du canal de Suez*, ses correspondances officielles et particulières ; les rapports de ses ingénieurs ; les journaux de ses voyages ; les notes diplomatiques, etc. ; en un mot.

tout ce qui se rattachait à l'histoire du canal. Il présenta ces documents tels qu'ils avaient été écrits ; à leur date ; selon les événements loyalement reproduits ; sans changer un mot ; laissant à chacun le soin de conclure. Le public eut ainsi sous les yeux les pièces d'un procès définitivement gagné, mais dont la réussite longtemps incertaine ne fut assurée que par l'énergie toujours active de son défenseur.

Cette intéressante publication, dont le premier volume parut en 1875, attira l'attention de l'Académie française. Elle trouva le livre excellent et digne d'une récompense. Le prix Marcellin Guérin, réservé aux livres qui paraîtraient le mieux honorer la France, relever les idées, les mœurs et les caractères, lui parut devoir être attribué à M. de Lesseps. Voici comment s'exprimait dans son rapport le Secrétaire Perpétuel : « S'il est un livre où éclatent à chaque page le sentiment français, le besoin et l'unique ardeur de servir la gloire et les intérêts de la France, c'est à coup sûr celui dans lequel un confrère illustre, cher à l'Institut comme à son pays qui en est fier, nous initiant tour à tour, heure par heure, pièces en main, à l'enfantement, à la marche, à la réalisation enfin d'une œuvre impossible, qui semblait un rêve de géant, a publié tous les secrets et toutes les formes de sa pensée sans cesser d'être modeste un seul instant... » Ce livre, nous allons le résumer.

I

« *C'est ma carrière manquée qui m'a fait creuser le canal!* » a souvent dit notre illustre compatriote, plus modeste que véridique. Sa vie si bien remplie peut en effet se scinder en deux grandes périodes : la carrière du diplomate et celle de l'ingénieur. Quand M. de Lesseps, âgé de quarante-cinq ans, quitta la diplomatie, il était ministre plénipotentiaire de première classe et commandeur de la Légion d'honneur. Sans un acte inique et violent dont il fut victime, il aurait certainement atteint une situation plus élevée. Il eût fait partie d'un Cabinet, de plusieurs Cabinets peut-être. La France eût compté — dans le nombre, pour ne pas dire le tas, — un ministre de plus... Il est donc heureux que M. de

Romains le Code civil et les conquêtes de la Révolution, était soudainement devenue cléricale. L'Assemblée Constituante somma le gouvernement d'envoyer en Italie, pour rétablir la situation, un agent ferme et sincèrement ami de la liberté. M. de Lesseps fut choisi. La situation était délicate... Pendant qu'une armée française faisait le siège de la ville éternelle, l'envoyé de la République enfermé dans Rome, en rapports diplomatiques avec le gouvernement provisoire, au milieu d'une population surexcitée, devait, tout en aidant les aspirations libérales des Romains, combattre les menées anarchiques des triumvirs qu'il avait l'ordre de ne pas reconnaître officiellement. Cette tâche était rendue plus délicate encore par l'attaque infructueuse du 30 avril, engagée sans ordres par le général Oudinot avec des forces insuffisantes. Les instructions écrites que M. de Lesseps reçut du ministre des affaires étrangères étaient d'ailleurs très précises. Il s'y conforma strictement, apportant à l'accomplissement de sa difficile mission l'intelligence, le tact, le bon sens, la loyauté, dont il avait donné tant de preuves au cours de sa longue et brillante carrière. Pourtant, la politique française ayant encore changé après son départ, notre agent eut la douleur de se voir désavoué par le ministre des affaires étrangères. Plus tard, bien des années après, lorsque les responsabilités ont été équitablement réparties, la revanche de M. de Lesseps diplomate a été éclatante. Le seul reproche que trouve à lui faire M. Drouin de Lhuys dans ses mémoires est de *n'avoir pas su lire entre les lignes de ses instructions, ainsi que doit le faire un agent dans une époque de troubles* (1). C'était là une manière d'apprécier son devoir qui répugnait au caractère de notre agent diplomatique à Rome, une doctrine que sa droiture n'a pas même dû soupçonner. Dégoûté, justement ulcéré, il donna sa démission comme ministre plénipotentiaire et quitta sans retraite la diplomatie, après vingt-neuf ans de beaux services, avec l'intention formelle de n'y plus rentrer. Il avait alors quarante-cinq ans.

(1) *Les Quatre Ministères de M. Drouin de Lhuys*, par le marquis d'HARCOURT, ancien ambassadeur.

maison d'un illustre personnage. Le lendemain eut lieu sa première visite au vice-roi :

J'ai pensé que, justement parce que j'avais connu le prince dans une tout autre position, il convenait de lui témoigner cette déférence respectueuse que le cœur humain accepte toujours avec plaisir.

Le vice-roi m'a reçu avec effusion. Il m'a parlé de ses souvenirs d'enfance, des persécutions qu'il avait subies et de ses malheurs sous le règne d'Abbas-Pacha; enfin, de son désir de faire le bien et de rendre la prospérité à l'Égypte. Je le félicitai de ses intentions, ajoutant que si la Providence avait confié le gouvernement le plus absolu de la terre à un prince qui avait acquis dans sa jeunesse une solide instruction, qui plus tard avait été rudement éprouvé par la mauvaise fortune, c'était pour un grand but, et que j'étais convaincu qu'il justifierait sa mission...

L'audience terminée, le visiteur français fut reconduit à son pavillon avec les honneurs dus à l'hôte du vice-roi. Au bas de l'escalier de marbre brillamment illuminé, deux serviteurs se présentèrent à lui et le soutinrent — bien qu'il s'en défendit — jusqu'à la porte de son appartement. Il se laissa faire pourtant avec gravité et sang-froid « comme il convient à l'ami d'un souverain qui doit paraître habitué à recevoir de pareils honneurs ».

Dans cette première audience, non plus que dans celles qui suivirent, et dans ses longues conversations intimes avec le vice-roi sur les meilleurs principes de gouvernement, il se garda de dire un mot du canal de Suez, — sujet qu'il ne fallait entamer qu'à coup sûr, dans un moment favorable et présenter de telle sorte

... Que le prince pût adopter le projet comme lui appartenant plus qu'à moi-même.

La prudence, en effet, était nécessaire.

M. de Lesseps, qui depuis son arrivée en Égypte avait pris ses informations, était loin d'être rassuré. Son ami M. Ruysenaers se rappelait avoir entendu dire à Mohammed-Said-Pacha que son père Méhémet-Ali, à qui l'on avait proposé le percement de l'isthme de Suez, y avait renoncé à cause des difficultés que pourrait lui susciter l'Angleterre; et que si jamais il devenait vice-roi d'Égypte, il ferait comme son père.

du 30 novembre 1854, M. de Lesseps parcourut de nouveau le désert avec MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, ingénieurs français connus par leurs grands travaux en Égypte. Cette exploration scientifique de l'isthme, qui dura deux mois (décembre 1854 et janvier 1855), et fut très complète (nivellements, sondages, etc.), donna des résultats conformes aux espérances de M. de Lesseps. Après avoir étudié le tracé d'un canal maritime se rattachant à une branche du Nil, les deux savants se prononçaient pour la voie directe, vers Péluse, par un canal à niveau constant, sans écluses, avec deux entrées accessibles à la navigation et un port dans le bassin du lac Timsah, desséché et qu'il s'agissait de remplir à nouveau.

En remettant au vice-roi le travail de nos savants compatriotes, le promoteur du canal de Suez s'exprimait ainsi :

Ces éminents ingénieurs se sont mis à ma disposition avec le plus grand désintéressement, sans réserve ni arrière-pensée, laissant de côté toute question personnelle et unis seulement par le désir de concourir au succès de la grande entreprise. Il n'a pas été prononcé un seul mot par eux, — et c'est à l'honneur de mes compatriotes, — sur les conditions de leur concours ni sur les avantages que pourra leur réserver la future Compagnie. »

Dès qu'il fut en possession de cet important document, qui prouvait la possibilité de l'œuvre et l'avantage du passage direct, M. de Lesseps s'efforça d'intéresser les esprits éclairés à son entreprise et de créer une « agitation » en faveur de son projet.

Il écrivit en Europe aux personnes en situation de le comprendre et de le servir, prenant soin d'insister sur le caractère universel, base fondamentale du percement du canal de Suez. Dans une lettre à Richard Cobden, il formule pour la première fois le caractère de son œuvre, et emploie la devise : « *Aperire terram gentibus.* » Voici du reste le début de cette lettre :

Caire, 3 décembre 1854.

Je viens, comme ami de la paix et de l'alliance anglo-française, vous apporter une nouvelle qui contribuera à réaliser cette parole :

Aperire terram gentibus.

Venu récemment en Égypte pour répondre à une invitation du vice-roi avec lequel j'avais des relations d'amitié depuis son enfance, j'ai eu l'occa-

IV

Alors seulement M. de Lesseps songea à constituer la Compagnie universelle du canal maritime de Suez. Le nom que lui donnait son président-fondateur indiquait nettement l'esprit dans lequel elle était constituée. Le secrétaire général de la nouvelle Compagnie fut un des plus anciens amis de M. de Lesseps, homme politique et savant distingué, acquis depuis longtemps à la réalisation du projet, M. Barthélemy-Saint-Hilaire, qui écrivit à cette occasion une remarquable étude sur l'histoire du canal de Suez. Un grand pas était fait en avant. Par son infatigable activité, par son enthousiasme et sa foi communicatives, par ses réponses aux objections scientifiques ou économiques, le promoteur avait conquis le public à son idée. Il l'avait convaincu de sa réalisation. L'opinion publique lui était favorable. L'Académie des sciences qui, vingt-cinq ans plus tard, devait appeler dans son sein notre illustre compatriote, exprimait son approbation par l'organe éloquent de M. Charles Dupin. L'Académie française, où viendra s'asseoir demain le promoteur de la grande œuvre, prenait le percement de l'isthme de Suez pour sujet de son grand prix de poésie; notre éminent collaborateur, Henri de Bornier, y remporta la palme, dans une magnifique pièce de vers qui est restée un modèle. Un grand nombre de sociétés savantes analysaient et étudiaient le projet. Les chambres de commerce, plus directement intéressées, encourageaient l'auteur par de nombreuses adresses.

Un grand mouvement se manifestait en faveur de l'entreprise : impuissant toutefois à triompher seul de la routine, de l'ignorance, des préjugés, de l'aveuglement des masses. C'est à ces redoutables ennemis que l'infatigable Lesseps résolut de s'attaquer en personne. Poursuivant avec foi l'apostolat de son idée, il parcourut les villes de France puis celles de l'Angleterre, donnant partout des conférences, ayant comme il le disait gaiement « l'air d'un commis-voyageur déployant ses plans au lieu d'étoffes, et discutant ses chiffres avec tout le monde ». La question des parcours diminués a été traitée cent fois. Rappelons,

seulement que le canal a abrégé les navigations dans des proportions inouïes. Les distances étant rapportées à Bombay, Constantinople est rapproché des mers de l'Inde de quatre mille huit cents lieues, Marseille de près de quatre mille, Londres et New-York de près de trois mille. Il s'agissait aussi de faire comprendre à tout le monde l'influence énorme qu'exercerait la nouvelle voie maritime en des mers presque nouvelles. L'opposition ardente du cabinet de Saint-James ne désarmant pas, M. de Lesseps alla s'adresser directement à la nation anglaise. En quarante jours il tint (1857) vingt-deux meetings : à Liverpool, Manchester, Dublin, Cork, Belfast, Glasgow, Aberdeen, Édimbourg, Newcastle, Bristol, Londres, etc. Partout derrière lui l'orateur laissait imprimée à nombreux exemplaires la conférence qu'il venait de faire et qui se répandait ainsi, actif moyen de propagande. A ce propos, M. de Lesseps nous a même raconté un trait caractéristique des mœurs anglaises. Après sa première conférence à Liverpool, faite devant un public nombreux, le libraire lui présenta le compte des frais d'impression de son discours. En tête figurait une somme plus forte à elle seule que toutes les autres, dont il ne comprit pas la signification. Sur sa demande : « C'est, dit le libraire, pour faire attacher l'ouvrage. » Excellent moyen de publicité bien anglaise.

Cependant le premier billet de banque n'était pas souscrit, le premier coup de pioche n'était pas donné. Le promoteur entendait ne faire l'appel des deux cents millions de francs jugés nécessaires qu'après l'adoption d'un tracé définitif et d'un devis exact. Il crut utile, dans l'intérêt de l'œuvre, de s'adresser à la haute finance pour trouver en elle un appui et les moyens de faciliter la souscription. Sa première visite fut pour le baron James de Rothschild avec lequel, il entretenait depuis longtemps des relations de société et qui le reçut à merveille. Laissons la parole à M. de Lesseps :

Je commençai en annonçant mon désir de procéder bientôt à la souscription qui devait s'élever à deux cents millions de francs. Le baron m'interrompit pour me féliciter vivement. Il parla avec enthousiasme du projet en lui-même, des résultats magnifiques que le monde des affaires entrevoyait dans l'avenir, et enfin de son désir tout particulier de m'être agréable. Il termina en disant :

Le vice-roi avait désiré que la souscription française ne dépassât pas de beaucoup la moitié de la souscription totale, afin de conserver autant que possible à la Société son caractère universel (1).

L'hostilité anglaise avait redoublé au moment de la souscription. Elle eut pour résultat de provoquer en France un élan inaccoutumé ; elle amena même des scènes amusantes que M. de Lesseps a racontées.

Un prêtre vint souscrire en disant qu'il considérait le percement du canal de Suez comme une revanche de Waterloo, et qu'il croyait faire œuvre de bon patriote en prenant des actions pour se venger des Anglais. Le vieux comte de Rambuteau, devenu aveugle, me dit un jour : « Je n'ai jamais placé un centime dans n'importe quelle entreprise. Cependant je vous ai pris deux actions. » Le colonel du régiment du génie en garnison à Arras prit au nom de ses officiers une part « dans cette œuvre éminemment française. » Un monsieur bien mis se présenta dans nos bureaux. — Je viens, dit-il, souscrire pour le chemin de fer de l'île de Suède. — Mais, lui fit-on observer, ce n'est pas un chemin de fer, c'est un canal. Ce n'est pas une île, c'est un isthme. Ce n'est pas en Suède, c'est à Suez. — Cela m'est égal... Mais j'ai confiance en M. de Lesseps, et je souscris.

Voilà bien la foi du charbonnier ! Et la souscription terminée, son promoteur la caractérisait très justement en disant : « *J'ai réalisé un capital démocratique, j'ai une armée d'amis.* » Ce que lord Palmerston traduisait avec dédain par ces mots : « L'entreprise du canal de Suez n'est qu'une association de *petites gens* qui ne réussiront pas... » Ces petites gens, fort heureusement, ont donné tort au noble lord anglais.

Tandis que se faisait à Paris, avec un succès aussi éclatant, la souscription universelle, le vice-roi était plus que jamais circonvenu par l'Angleterre. Sollicité par l'agent britannique au Caire de se dédire, avec la promesse de recevoir de l'Angleterre

(1) En France, la souscription se décompose ainsi : banquiers et agents de change, 369 ; mécaniciens, 91 ; ponts et chaussées, 267 ; médecins, 433 ; instituteurs et professeurs, 434 ; clergé, 480 ; avocats, avoués, notaires, 819 ; artisans, 928 ; armée et marine, 974 ; fonctionnaires publics, 1,309 ; employés, 2,195 ; commerçants et industriels, 4,763 ; propriétaires et rentiers, 5,782 ; professions diverses, 2,137 ; total, 21,295. L'Angleterre, la Belgique, le Danemark, Naples, l'empire ottoman, l'Égypte, l'Espagne, Rome, les Pays-Bas, le Portugal, la Prusse, le Piémont, la Russie, Tunis, la Toscane, la Suède se répartirent avec le vice-roi d'Égypte le surplus des souscriptions.

Je l'envoyai de nouveau auprès des cheiks pour les engager à venir prendre le café dans ma tente, suivant l'usage oriental. Après qu'ils eurent pris leur café, nous nous levâmes et je leur montrai un pistolet-revolver à six coups. Ils n'en avaient pas encore vu de semblable. Je fis ranger à une certaine distance six bouteilles, et lorsqu'ils virent que je les avais successivement atteintes et brisées, je leur tins ce langage : « Mes bons amis, j'ai appris qu'un officier turc se disant envoyé par le gouvernement vous avait ordonné de me refuser les provisions demandées ce matin. Je vous engage charitablement à prévenir cet individu, qui n'est qu'un imposteur, que nous entrons aujourd'hui dans le désert ; que nos compagnons sont au nombre de vingt ; que parmi eux je ne suis pas le meilleur tireur et que tout point noir que nous verrons dans le désert sera pour nous une gazelle ! »

Là-dessus nous nous fîmes réciproquement toutes sortes de compliments. Vous pensez bien que personne ne nous a suivis.

N'est-ce pas que ce tableau est charmant, d'une crânerie toute française et plein de bonhomie ? Par ce simple aperçu, on peut juger de la souplesse et de l'énergie qu'il a fallu déployer à tous les instants.

Les Arabes sont très sensibles aux raisonnements de la nature de ceux employés par M. de Lesseps. Le voyage se termina sans autre incident, et les ingénieurs rentrèrent au Caire après avoir arrêté, dans ses moindres détails, le tracé définitif du canal.

Pendant ce temps, les travaux préparatoires se continuaient dans l'isthme. Le vice-roi, pour aider l'entreprise, avait permis la corvée, travail forcé mais largement rémunéré, qui devait fournir dans la suite plusieurs milliers d'ouvriers du pays, bien payés.

On atteignit ainsi l'année 1859. L'hostilité non déguisée de l'Angleterre ne désarmait pas. A mesure qu'avançaient les travaux, elle se faisait plus violente. La France, heureusement, se disposait enfin à prendre en mains les intérêts de l'œuvre. Déjà elle lui donnait quelques marques de son intérêt, en attendant qu'elle s'en déclarât la protectrice officielle. Napoléon III ayant invité M. de Lesseps à lui remettre personnellement une note sur le canal de Suez, le président-fondateur exposa avec une grande netteté et un rare bon sens, dans sa réponse au souverain, les bases de la conduite à tenir vis-à-vis de l'Angleterre, conduite dont il ne s'est jamais départi aux heures les plus critiques et qui a été pour beaucoup dans la réussite :

Il est sage d'employer notre action dans la mesure du possible, tant à Constantinople qu'à Alexandrie, pour que l'influence contraire des agents anglais soit annulée dans leur opposition au canal de Suez. Mais notre rôle consiste surtout à ne pas transporter le débat et la décision sur un terrain étranger, et à ne pas donner à l'Angleterre le droit de dire *non*, si on s'expose à lui demander un renseignement qu'elle n'est pas légalement appelée à donner.

V

Le premier coup de pioche fut frappé sur le rivage de la Méditerranée, en un lieu désert nommé à cette occasion Port-Saïd, le 25 avril 1859. Le chantier se composait seulement d'une dizaine d'Européens auxquels on avait réuni cent ou cent vingt travailleurs indigènes. Quelle genèse pour le canal maritime universel ! Ce fut une belle heure dans la vie de M. de Lesseps. Il avait voulu donner une certaine solennité à cette inauguration. Il avait auprès de lui quatre administrateurs délégués par la Compagnie : le directeur général des travaux, les ingénieurs, le médecin en chef et l'entrepreneur général. Tous avaient la pioche en main. M. de Lesseps fit déployer le drapeau égyptien à la tête de la tranchée et prononça les paroles suivantes :

« Au nom de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, nous allons donner le premier coup de pioche sur le terrain qui ouvrira l'accès de l'Orient au commerce et à la civilisation de l'Occident.

« Nous sommes tous réunis ici dans une même pensée de dévouement pour les intérêts des associés de la Compagnie et ceux de son auguste créateur et bienfaiteur, le prince Mohammed-Saïd.

« L'exploration complète que nous venons de faire nous donne la certitude que l'entreprise dont l'exécution commence aujourd'hui ne sera pas seulement une œuvre de progrès, mais donnera une immense valeur aux capitaux qui l'auront réalisée. »

S'adressant ensuite aux ouvriers égyptiens groupés autour de lui :

« Chacun de vous, leur dit-il, va donner son premier coup de pioche. Rappelez-vous que ce n'est pas seulement la terre que vous allez remuer, mais que vos travaux apporteront la prospérité dans vos familles et dans ce beau pays.

« Honneur à l'Effendinah Mohammed-Saïd-Pacha ! Qu'il vive de longues années ! »

« M. de Lesseps avait parlé d'une voix émue. On sentait qu'il avait conscience de l'immensité de sa tâche. Mais en même

temps l'énergique fierté empreinte sur son visage dissipait toute inquiétude. Chacun, à son exemple, commença à ouvrir la tranchée où passeront un jour les grands navires faisant le voyage entre l'Occident et l'extrême Orient... Nous allons rester bien peu nombreux dans notre campement, avec un petit approvisionnement de vivres, de l'eau douce en barriques et des outils. On nous occupera d'abord à ériger un phare qui servira à signaler la côte. On doit aussi nous envoyer du bois pour faire un baraquement (1). »

Ainsi s'exprimait, après l'inauguration, un des témoins oculaires, ouvrier de la première heure. On devine aisément combien furent pénibles les travaux préparatoires en cet isthme perdu, sous un ciel de feu, au milieu des sables du désert, sans ressources d'aucune sorte, dans les boues liquides du golfe de Péluse. Pourtant un ingénieur de la Compagnie, M. Laroche, dont le nom mérite d'être retenu, établi avec quelques travailleurs sur la plage déserte de Port-Saïd poursuivait sa tâche malgré tous les obstacles et s'y maintenait par une énergie digne de son chef. Un simple détail donnera la mesure des premiers efforts. Là où s'élève aujourd'hui Port-Saïd, dont la population dépasse vingt mille âmes, le premier chenal fut constitué par l'enlèvement, à la main, des boues dont les travailleurs remplissaient des paniers. D'autres hommes allaient vider ces paniers au loin... Dans le souvenir des premiers ouvriers de l'isthme, cette époque s'est conservée sous le nom des *temps héroïques*...

La guerre de 1859 entre la France et l'Autriche vint encore aggraver les difficultés de la Compagnie, en lui enlevant l'appui moral du cabinet de Vienne qui lui avait été jusqu'alors acquis. — En même temps l'action diplomatique de l'Angleterre, toujours active, prenait un caractère plus pressant. Voyant l'impossibilité d'empêcher elle-même la continuation des travaux du canal, elle plaça la question sur un terrain nouveau que la dépêche suivante de M. de Lesseps fera bien connaître :

Le retentissement qu'a eu dans le monde entier notre coup de pioche de Port-Saïd pousse non sans succès les agents anglais à Constantinople à irri-

(1) Olivier RITT, *Histoire du canal de Suez*.

ter la Porte contre Mahommed-Saïd à cause des travaux d'un canal entrepris sans l'autorisation officielle de la Porte. Ils offrent l'amitié de l'Angleterre pour réduire un vassal prétendu rebelle, comme ils l'ont fait en 1840 contre Méhémet-Ali. Tels sont du moins les renseignements confidentiels que reçoit le vice-roi, qui s'en montre très impressionné... Le consul général anglais lui a même remis (au mois de mars) une note écrite sur les dangers de l'influence française en Égypte. L'agent britannique a ajouté verbalement qu'en persistant dans ses sympathies pour l'entreprise du canal de Suez Son Altesse *compromettait grandement* les intérêts de sa dynastie. Vous comprenez maintenant la puissance d'une machine ainsi montée... (Note au ministre des affaires étrangères à Paris, 1^{er} juin 1859.)

Le moment était venu pour la France de prendre parti en faveur d'une entreprise française malgré son caractère réel d'universalité, et à laquelle notre gouvernement n'avait porté jusqu'alors qu'un intérêt tout platonique. Dégagée de ses préoccupations extérieures par l'heureuse issue de la campagne de 1859, la France ne donna pas tout d'abord à M. de Lesseps cet appui indispensable en présence des derniers agissements anglais. Auparavant, le canal allait passer par une crise terrible : bien plus, comme cela est arrivé trop souvent, le représentant de la France ne s'éleva pas à la hauteur des circonstances. Le protecteur né de M. de Lesseps en Égypte, son défenseur effectif et réel, devait être l'agent français à Alexandrie. Il n'en fut rien. Et, fait incroyable, M. de Lesseps trouva en lui un adversaire déclaré. Voici comment, poussé à bout, il s'exprimait à son sujet dans une dépêche au ministre :

M. Sabatier, consul général de France à Alexandrie, s'est montré depuis son arrivée en Égypte l'adversaire le plus dangereux du canal de Suez. N'ayant jamais eu envers lui que de bons et loyaux procédés, je m'étais pendant longtemps refusé à croire ce qui était de notoriété... J'ai la certitude que M. Sabatier fait tous ses efforts pour décourager le vice-roi et l'engager à ne pas persévérer dans son entreprise (15 septembre 1859).

Véritablement Saïd-Pacha commençait à être fort inquiet : menacé par l'Angleterre, tirailé par Constantinople, découragé par le représentant de la France, attaqué dans la possession de son trône, il vécut quelque temps dans de terribles angoisses. Pendant plusieurs jours il ne rêva que flottes anglaises débarquant à Suez, à Alexandrie, à Péluse... Pour-

tant il demeurait fidèle à la parole donnée, se refusant à tout acte hostile à l'œuvre de son ami entreprise en commun. Écrivant à son frère le comte de Lesseps, directeur au ministère des affaires étrangères, le président de la Compagnie du canal disait :

En ce qui concerne le vice-roi, son amitié pour moi, comme la mienne pour lui, sont à l'abri de tout événement. Et je suis en admiration de sa résistance personnelle à tant d'assauts, tout en déplorant le double rôle qu'il est obligé de jouer et qui doit bien peser à sa loyale et franche nature.

Mohammed-Saïd, en effet, ne pouvait plus conserver à l'œuvre qu'une bienveillance latente, dont on comprendra mieux le caractère par la scène toute orientale que voici :

Quelque temps avant mon départ, Son Altesse avait mandé près d'elle les ministres ainsi que le gouverneur d'Alexandrie, Kourchid-Bey. Se promenant d'abord de long en large d'un air irrité, il s'emporta en menaces contre les fonctionnaires qui le compromettaient en me prêtant assistance. Chacun se retira en faisant acte d'adhésion. Le gouverneur d'Alexandrie, Kourchid, resta seul à l'entrée de la salle, les mains jointes sur la poitrine, dans une pose de respect et d'attention. « Que fais-tu là ? lui dit le prince. N'as-tu pas entendu mes ordres ? — Parfaitement, répondit Kourchid, mais comme ils étaient donnés publiquement, avec beaucoup de vivacité, peut-être Son Altesse a-t-elle d'autres ordres à donner particulièrement ? » Le prince, s'approchant de lui et subitement radouci, lui dit en sortant le premier : *Tu m'as compris, va-t'en et fais attention !* Cette scène explique mieux que tous les commentaires l'étrange situation où nous sommes placés.

Un moment vint pourtant où le vice-roi ne put résister davantage aux injonctions impératives de la Porte. Le 9 juin 1859, une communication officielle de la plus haute gravité était remise à M. de Lesseps, à Alexandrie, par le ministre des affaires étrangères, Chérif-Pacha. Le vice-roi rappelait qu'il avait autorisé seulement les études préparatoires du percement de l'isthme de Suez, et que l'exécution des travaux ne pouvait avoir lieu qu'après l'approbation de S. M. I. le Sultan. En conséquence, il invitait M. de Lesseps à se conformer, sans délai, à l'ordre reçu et à faire cesser immédiatement tous les travaux en cours.

Ne se laissant pas intimider, fort de son droit, affirmant une fois de plus avec énergie un privilège indiscutable, le président répondit le lendemain même à Chérif-Pacha qu'il repoussait

du Divan se prononçaient à l'unanimité pour un projet utile « non seulement aux intérêts de l'empire ottoman, mais du monde entier ». Par une circulaire adressée aux puissances, la Sublime-Porte demandait à l'Europe son avis.

Le promoteur du canal de Suez se hâta d'informer le vice-roi de cet heureux résultat et de retourner en Égypte auprès de Saïd-Pacha, avec lequel il n'avait jamais cessé de s'entendre. Le prince était à Siout, dans la haute Égypte. Il envoya jusqu'au Caire un bateau à vapeur qui ramena son ami près de lui en dix-huit heures. Jamais ce trajet de cent lieues n'avait été accompli en un aussi court espace de temps, surtout la nuit. Le capitaine du vapeur, interrogé par le gouverneur au débarquement, répondit à cette question en montrant M. de Lesseps : « *C'est ce Monsieur, qui paraît avoir beaucoup de bonheur, qui m'a ordonné de marcher le plus vite possible pendant la nuit, sans m'arrêter. Dieu a fait le reste!* »

Le voyage dans la haute Égypte et jusqu'à Khartoum dans le Soudan conquis par Méhémet-Ali, fut des plus intéressants. Le vice-roi avait tenu à visiter lui-même ces lointaines populations soumises à son gouvernement depuis vingt années. Il fut ému de leurs souffrances. Témoin des ruines que ses prédécesseurs avaient laissé faire, il s'apitoya sur le sort de ces misérables tribus de la Nubie foulées aux pieds des pachas et écrasées d'impôts. Il sévit contre les abus de pouvoir, fit rendre gorge aux spoliateurs et brisa les chaînes des esclaves. S'occupant sérieusement des moyens de cicatrizer les plaies et de sécher les larmes, il écouta les conseils que lui donnait Ferdinand de Lesseps. Sous la dictée de son ami, guidé par son cœur généreux, Mohammed-Saïd-Pacha rédigea des ordonnances qui sont un modèle de sagesse, de droiture et d'humanité, auxquelles sa mort arrivée trop tôt l'empêcha de mettre la dernière main.

Pendant ce voyage M. de Lesseps fit une curieuse rencontre aux environs de Khartoum. Devant la porte d'un gourbi, à l'ombre d'un palmier, un vieillard à longue barbe blanche apprenait l'exercice à un négriillon qui tenait un bâton en guise de fusil. « Portez armes! Présentez armes! Armes bras! » commandé en français. Cet instructeur presque centenaire, que le

sort avait jeté à Khartoum, datait de la campagne d'Égypte. C'était un ancien enfant de troupe attaché au service des dromadaires et fait prisonnier à la bataille des Pyramides. Il avait été conduit de caravane en caravane jusqu'au centre de la Nubie. Depuis plus de soixante ans il n'avait pas vu un seul Européen. Il était né à Tarbes et avait désappris complètement sa langue maternelle. Il ne se rappelait du français que les mots consacrés au commandement militaire. « — Le sultan de France vit-il encore? demanda-t-il en arabe. — Oui, répondit M. de Lesseps; les hommes comme lui ne meurent pas... » Mélancoliquement alors l'exilé murmura le nom de Buonaparte et serra silencieusement la main de M. de Lesseps, qui lui remettait une pipe de tabac. Sur l'offre que lui fit son compatriote de le rapatrier, il répondit par un signe négatif. Puis, hochant la tête et regardant le ciel bleu au-dessus de lui, il fit entendre le « *Inch Allah!* » « Que la volonté de Dieu soit faite! » des Arabes du désert. Il alluma ensuite sa pipe et tomba dans une immobilité complète, sorte de contemplation intérieure. Le Français était bien devenu un Oriental.

Une aventure analogue était advenue en Amérique à Chateaubriand qui l'a racontée dans ses *Mémoires*. Arrivant un jour en pleine forêt vierge, dans un wigwam indien, il entendit un violon jouer l'air de *Madelon Friquet*, populaire en France avant la Révolution. Très étonné, le voyageur approcha doucement, et voici ce qu'il aperçut. Au milieu d'un groupe d'Iroquois qui gambadaient comme des possédés, un petit vieillard poudré et frisé à l'oiseau royal, en habit vert-pomme et vêtu de droguet, enseignait la gavotte et le menuet à messieurs les sauvages du lac Ontario. C'était un émigré français qui, ayant pris peur à la Révolution, était arrivé en Amérique, et d'étapes en étapes avait atteint les profondes forêts de la Delaware. Il enseignait la danse aux Indiens, qui le payaient en peaux de castor. Quel épisode pour un roman de Cooper! Influence de la musique! Sir Samuel White Baker n'a-t-il pas dit qu'il se faisait fort de traverser impunément l'Afrique entière « avec une boîte à musique »?

Nous voici loin du canal de Suez.

Le principe en était admis, accepté par la Porte. Ses adversaires se rejetèrent sur les difficultés de la navigation, presque impossible, disaient-ils, dans la mer Rouge pour les grands bâtiments. Le président-fondateur fut encore une fois obligé de répondre :

Lorsque le canal de Suez sera ouvert, on sera aussi étonné des objections qui nous sont faites aujourd'hui sur la navigabilité de la mer Rouge qu'on l'a été, après le passage effectué par Vasco de Gama autour du Cap, de l'épouvantail du géant Adamastor, ainsi que de cette croyance que l'on deviendrait nègre en passant le Cap. Cette croyance, propagée chez les marins de Lisbonne par des émissaires vénitiens, fut tellement tenace, que pendant longtemps les équipages engagés pour doubler le Cap, *craignant de devenir nègres en passant la ligne*, se révoltaient et renonçaient à poursuivre leur route, dès qu'ils voyaient leurs visages commencer à brunir. C'est ainsi que Vasco de Gama n'a pu parvenir à triompher d'un semblable préjugé qu'après trois essais et des révoltes où il faillit perdre la vie.

La nouvelle des travaux du percement du canal avait retenti jusqu'aux contrées les plus lointaines de l'Afrique du nord. Le 11 mai 1860 M. de Lesseps recevait une lettre du Négus d'Abysinie.

Moi, Négus, mattre (du cheval), Nikas, roi d'Éthiopie, qui règne dans la loi de Notre-Seigneur Jésus-Christ depuis Mirwa jusqu'à Guondar; et ceci est le royaume de Tigré et Simen, Wagara, Walgait, Tagadé, Damlya, Balassa, Kinfaz, Sahla, Agao Lasta, Salava, je salue Ferdinand de Lesseps qui est de la tribu de la lumière, qui fait un travail étonnant pour notre temps.

Depuis le commencement jusqu'à présent, j'ai eu l'esprit attentif au travail que vous faites et qui sera une grande joie pour tout le monde. Au nom de mon pays que j'aime et en mon nom, je vous rends grâce. En faisant creuser la terre de Sawis (Suez), c'est vous qui faites la double union entre notre pays et les affaires d'Europe. Donc votre nom ne périra pas auprès de nous. C'est pourquoi notre pays sera le grenier de blé pour la contrée d'Occident. Puisqu'il en est ainsi, sachez que moi et mon pays nous vous aimons. Je désire aider votre travail par du bétail ou par d'autres moyens. Je supplie le Seigneur qu'il vous garde.

Rien de plus touchant que cette démarche spontanée d'un prince de l'Éthiopie tendant la main à ses frères chrétiens à travers les pays musulmans. A cette occasion, M. de Lesseps fit l'analyse des curieuses annales abyssiniennes dont il a publié un extrait dans la *Nouvelle Revue*. Il prenait l'histoire du pays à ses origines; sa conversion au judaïsme après le voyage de la reine

de Saba (du midi) à Jérusalem, près de Salomon; puis le passage de l'Abyssinie au christianisme sous l'évêque d'Alexandrie Athanase (333); la lutte héroïque soutenue par ce pays contre l'invasion musulmane. Il passait ensuite aux relations provoquées et établies par les rois d'Abyssinie avec les Portugais dès la fin du xv^e siècle, avant et après la découverte du cap de Bonne-Espérance. Il conduisait enfin cette histoire jusqu'à nos jours. Le recueil eut un très grand succès.

Avant de terminer ce récit des premières années du canal, — sa « genèse » ainsi que nous avons nommé cette étude, — il est curieux de relire aujourd'hui les articles publiés en 1860 par les journaux anglais, c'est-à-dire lorsque sept années d'études suivies de résultats avaient dû fixer les esprits. L'aplomb dogmatique le dispute à la naïveté des arguments.

Le *Times* d'abord (17 mai 1860) :

... On peut trouver une fin, quoique éloignée, à l'argent que coûtera le canal de Suez. Mais il n'y aura pas de fin à l'argent qu'il faudra dépenser pour le conserver. En fait, c'est creuser des trous dans le sable dans un pays où la terre elle-même n'a pas de solidité, et où l'aspect de la nature est changé par une tempête de vent... L'eau est indispensable à la vie : celle qu'on trouve est si imprégnée de sel que les chameaux mêmes ne veulent pas la boire. La dépense pour conduire l'eau douce sera excessivement coûteuse; et une nuit d'orage engloutira tout dans le sable... Telles sont les conditions qui rendront l'entreprise impraticable.

Et cette phrase qui termine l'article, bien curieuse aujourd'hui à raison de découvertes récentes :

Nous aimerions mieux croire à la possibilité de la navigation aérienne qu'à l'achèvement définitif du canal de Suez.

Le *Daily News* (7 mai 1860) était ironique :

La littérature de fiction n'est pas morte dans un pays qui possède Alexandre Dumas et M. de Lesseps. Les romanciers les plus extravagants sont des enfants comparés au grand découvreur d'une nouvelle Péluse, essayant de convaincre son auditoire à la salle Herz, que deux cent cinquante Européens malades et six cents Arabes enrôlés de force accompliront cette œuvre stupéfiante sans argent, sans eau et sans pierre : sans eau, pour abreuver les hommes ou les chameaux; sans pierre, à moins de treize à quatorze francs le mètre cube... Comme affaire, le canal de Suez

quelques mois enfin, il conclut avec les armateurs anglais, gros clients du canal de Suez, un accord définitif rédigé avec l'habileté et en même temps la loyauté d'un diplomate de la vieille école, qui assure le présent en sauvegardant l'avenir.

Aujourd'hui le canal de Suez, traité de chimère, puis de folie ruineuse d'une exécution impossible, est un fait accompli, facilement exécuté. Il enrichit justement les « *petites gens* » dont parlait lord Palmerston et qui ont eu confiance jusqu'au bout. L'accord récemment intervenu avec les armateurs anglais est à l'abri de toute aventure, dans le présent comme dans l'avenir. Le seul avantage restant à désirer est la neutralisation universelle, qui dans quelques semaines sera un fait accompli.

N'est-il pas vrai qu'après avoir accompli l'œuvre grandiose dont nous avons raconté la « genèse », le promoteur du canal de Suez avait acquis le droit de se reposer ? Il se repose en faisant le canal de Panama, qu'il mènera à bonne fin comme sa première entreprise.

Le percement du canal maritime universel de Suez a doté son auteur d'une éclatante gloire pacifique, dont chacun de nous doit être fier ; sa renommée honore son pays et lui a justement valu, dans la bouche d'un grand patriote, cette belle épithète : « le Grand Français ! » Ferdinand de Lesseps, qui va prochainement être reçu à l'Académie française, avait conquis, on le voit, ses droits particuliers à l'immortalité. Nous avons pensé que la présentation des documents mentionnés dans ce travail et leur lecture raisonnée pouvaient être un encouragement aux hommes de cœur qui oseront se proposer un but généreux et difficile.

Napoléon NEY.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TRENTE-TROISIÈME

ARMÉE. — MARINE

	Pages.
Général Michel FROLOW . Le général Tottleben.	225
Charles LESER La Marine allemande	184
Un ancien officier de marine. La Guerre navale par escadres cuirassées.	710

BEAUX-ARTS. — THÉÂTRES

Henri DE BORNIER Revue du Théâtre : Drame et Comédie	416
G. DUBUFE fils. Eugène Delacroix	590
Louis GALLET Revue du Théâtre : Musique.	405 854
L. DE RONCHAUD. De l'Encouragement des Beaux-Arts par l'État	130
Marius VACHON. Un Musée à créer.	270

ÉCONOMIE POLITIQUE

Frédéric GERBIÉ La France au Canada	65
F. MUSANY. Le Cheval en France	331

ÉTUDES HISTORIQUES

Joël LE SAVOUREUX. Les Traditions coloniales de la Prusse.	259
Louis PAULIAT. Louis XIV et la Compagnie des Indes de 1664.	673

ÉTUDES ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

Napoléon NEY F. de Lesseps écrivain : la Genèse du canal de Suez (1854-1862).	449
G. D'ORCET. Le Cinquième livre de Pantagruel	777
Francisque SARCEY Les Livres	842
Bulletin bibliographique.	217, 442, 667, 887

ÉTUDES SOCIALES

	Pages.
COURCELLE-SENEUIL . . . Essai de définition de la science sociale.	490

POÉSIES

Henri CHANTAVOINE . . . Nocturne.	852
--	-----

POLITIQUE

X. LUX La Question du Tonkin : les Objectifs maritimes de la France dans l'Indo-Chine.	41
RAMUS Un dernier mot sur le budget de 1885 .	239
Comte Paul VASILI . . . La Société de Vienne.	5
Lettres sur la politique extérieure	201, 426, 648 869
Chronique politique	210, 435, 657 879

ROMANS. — NOUVELLES

H. MAYSTRE L'Adversaire	746
Paria KORIGAN Le Chat enragé.	373
Jean REIBRACH Le Fermier de la Hunaudière.	162
G. RENARD Croquis champêtres.	618
Comte A. VODZINSKI . . . Vainqueurs et vaincus.	95, 296, 557 811

VARIÉTÉS

ALI Le Dernier des Grands Mogols	196
Georges DUPLESSIS . . . Les Ambulances urbaines	398
M^{me} Edgar QUINÉT . . . Ce que dit la musique. (Impressions d'un vieux mélomane.)	328

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**



REVUE FINANCIÈRE

La première quinzaine d'avril a été déplorable au point de vue du marché. Les conséquences de la dernière liquidation ont été désastreuses. Cependant, malgré l'importance des pertes subies par la spéculation haussière, le marché était sur le point de franchir tant bien que mal les écueils de cette liquidation, lorsqu'il a été assailli par une tempête qui a causé des ravages non moins considérables.

Tous les intérêts étaient dirigés vers une amélioration de la situation de place; la liquidation des rentes avait déblayé le terrain; Londres envoyait des Consolidés en reprise, et les informations concernant le règlement du conflit anglo-russe étaient de plus en plus rassurantes. A divers points de vue, la situation s'était améliorée: la crise ministérielle était terminée, et l'on considérait comme très sérieuses les ouvertures faites par la Chine en vue de rétablir la paix sur la base du traité de Tien-Tsin; enfin, de grandes facilités avaient été données aux acheteurs pour la prorogation de leurs engagements; tout paraissait donc pour le mieux, lorsque la Bourse s'est trouvée aux prises avec de nouvelles difficultés nées des complications résultant du conflit russo-afghan. La baisse du Stock-Exchange a produit sur notre place la plus désagréable impression. Un moment la réaction a failli prendre des proportions inquiétantes, mais qui, fort heureusement, ont pu être enrayées en partie.

Nos rentes ont surtout résisté avec vigueur; seules, les valeurs dont notre marché n'est pas le régulateur ont eu à subir une dépréciation assez forte. Cette résistance, opposée à la baisse de nos rentes, a été due en grande partie à la bonne tenue du comptant; il s'est toujours bien trouvé d'avoir profité des défaites de la spéculation en mettant en portefeuille les inscriptions qu'elle était forcée d'abandonner.

Du reste, si l'écart entre les cours actuels de nos rentes et ceux de la liquidation de mars est sensible dans le sens de la baisse, le résultat de la comparaison avec les prix cotés en octobre dernier sur nos fonds publics et sur les obligations de chemins de fer, qui servent d'aliment principal aux demandes du comptant, est tout différent; nos rentes sont simplement revenues à leurs prix de cette époque, et les obligations des chemins de fer conservent encore une hausse de quelques francs.

Tout n'est donc pas perdu; il y a eu de grosses pertes parmi les spéculateurs, mais les rentiers peuvent encore faire l'inventaire de leurs portefeuilles sans avoir de déficit à constater sur celui d'il y a six mois. Si le calme vient à se faire dans la politique étrangère, il faut s'attendre à voir la confiance revenir sur le marché et les cours faire de très sensibles progrès.

Le marché des rentes françaises a été particulièrement agité; il y a eu des écarts considérables dans les cours de nos rentes.

Un moment, le 3 p. 100 a été projeté à 76 francs, l'amortissable à 78 francs, et le 4 1/2 à 107 francs.

LA NOUVELLE REVUE.

Comme il arrive toujours, la baisse du terme a déterminé l'amélioration du marché au comptant, dont les cours sont constamment restés supérieurs à ceux du terme, à tel point que ces excellentes dispositions ont fini par réagir fortement sur la spéculation ; ses tendances, à l'heure où nous écrivons, sont redevenues sensiblement meilleures.

La dépréciation subie par nos fonds publics a été relativement minimes à côté de celles de certaines valeurs internationales, telles que les Consolidés anglais, les fonds russes et l'Italien, qui ont baissé de plusieurs unités.

Les valeurs de crédit, sauf quelques-unes, ont suivi les fluctuations de nos rentes. La Banque de France s'est peu ressentie des variations de la cote, qui n'ont pas pour cause l'élévation ou l'abaissement du taux de l'escompte. Les bilans continuent à ne pas donner l'idée d'une reprise d'affaires, quoique les bénéfices soient pourtant assez élevés.

Le Crédit Foncier a été une des valeurs les moins touchées par les événements récents. Le succès de son émission d'obligations du 9 avril a dépassé toutes les prévisions. Un million d'obligations étaient mises en souscription ; il en a été demandé trois millions, et le nombre des souscripteurs a été de 500,000. Par ce dernier chiffre, on voit que le titre a été souscrit par des capitalistes qui l'ont fait entrer en portefeuille comme une valeur de placement, et qu'il a été classé dès le jour de l'émission.

C'est là un succès dont l'éminent gouverneur du Crédit Foncier, M. Albert Christophle, à qui revient l'honneur de cette brillante opération, doit, à bon droit, se montrer fier.

Un pareil succès, obtenu au milieu de la crise politique et financière que nous traversons, fait ressortir avec plus d'éclat encore le crédit de cette institution. Celui de l'État n'est pas plus grand. On peut en conclure aussi qu'il n'existe aucun lien de solidarité entre l'épargne et la spéculation et qu'il suffit, pour mettre en mouvement les capitaux, de leur offrir des placements sûrs.

Ces nouvelles obligations se sont négociées, depuis la souscription, avec une prime de 2 ou 3 francs au-dessus de leur prix d'émission.

Les autres valeurs de crédit ont été plus ou moins éprouvées ; elles aussi commencent à se remettre un peu de cette secousse.

Bien que les pertes subies par les chemins de fer soient assez fortes, elles sont cependant modérées, comparées à celles de nos rentes.

Leurs recettes ont continué à diminuer ; on prévoit cependant, pour la fin du mois, l'arrêt de leur décroissance.

Les valeurs industrielles ont été aussi, en général, très atteintes.

Sur le groupe du Suez, les variations ont été considérables dans les deux sens ; nous les laissons en amélioration marquée.

A. LEFRANC.